

C'est dans ce contexte que Jean-Michel Blanquer a annoncé son projet de loi de « l'école de la confiance ». Confiance, mais confiance en qui ? En tout cas pas aux enseignants qu'ils retrouvent davantage d'épannés de leur professionnalité, pour être

réduits à un simple rôle d'exécutants sommés de mettre en pratique des recettes miracles toutes faites. Cette loi n'est pas bonne, ni pour l'école de la réussite, ni pour les élèves, ni pour les P.E. Les perspectives budgétaires qui l'accompagnent ne laissent pas prétendre de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentis-

sage, bien au contraire. Réduire les effectifs par classe, #PasPlusDe25 et PasPlusDe20 en éducation prioritaire et dans les classes multi-niveaux, nécessite dès maintenant un plan d'investissement massif dans l'école. La grève du 12 novembre, c'est pour un autre budget de l'école et pour une autre politique éducative.

## EFFECTIFS #PASPLUSDE20 #PASPLUSDE25

Depuis juillet dernier, le SNUipp-FSU a lancé une campagne pour réclamer des effectifs de classe déficients, à l'image de ceux des pays de l'OCDE, afin de garantir de meilleures conditions d'enseignement pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves. La moyenne des 11 pays comparables au rôle est de 22,6 élèves par classe... Il manque à la France 13 000 postes pour décoller de ses 23 élèves par classe et rejoindre cette moyenne. La maternelle est particulièrement touchée par ces effectifs élevés : 53,6% des classes dépassent 25 élèves par classe. Pire encore, 5,8% d'entre elles comptent plus de 30 élèves.

# Une école sous contrôle

Nouvelle loi, mise en place de tests en CP et CE1, guide des « bonnes pratiques », révision des programmes... Le ministre ne ménage pas sa peine pour mettre les enseignants sous pression, sans répondre aux enjeux de lutte contre les inégalités scolaires.

« Loin de l'école de la confiance, c'est l'école du contrôle que nous prévoyons. En établissant nous-mêmes le système, en choisissant les dirigeants, en favorisant les expérimentations sur lesquelles vous avez de l'influence, en imposant les méthodes, nous imposons une école telle que nous la voulons, celle qui nous l'aviez désirée, en légitimant cette toute puissance par une loi. » C'est ainsi que le SNUipp-FSU s'est adressé au ministre lors du dernier Conseil supérieur de l'éducation le 25 octobre dernier où était présente de la loi qu'il

avait pourtant dit ne pas vouloir faire. Un projet qui contient tous les ingrédients d'une siesteuse reprise en main autoritaire au profit du Conseil national de l'évaluation école latrre (CNBEC) pourtant reconnu pour la rigueur et la qualité de ses travaux. Ainsi le ministre, pourtant fier d'évaluation, apprend-t-il l'instinct ou indépendance qui permettrait d'évaluer sa propre politique éducative. Dans le même temps, il introduit également la nomination par le ministre des directeurs des Reps et prépare une réforme de la formation initiale qui fera des étudiants à des moyennes d'enseignement à bas prix sans permettre de construire une véritable professionnalité d'enseignante.

### 18 MOIS DE JA

C'est finalement la suite logique de toutes les mesures prises depuis 30 mois au fil de Grenelle. Après avoir installé un conseil d'administration scientifique conseil détaillé sa politique, le ministère des « bonnes pratiques » a fait éditer un petit guide des « bonnes pratiques » en lecture, a publié des notices de service sur l'enseignement des fonds mentaux avant d'en réviser les programmes en deux cycles 2, 3 et 4. Pour y parvenir la plupart des membres du Conseil supérieur des programmes ont été mis dans la

démission tout le dialogue avec le ministère était devenu impossible. Point d'orgue de cette politique, les nouvelles évaluations CP et CE1 à la rentrée 2018 qui vont la professionnalité des professeurs des écoles avec des tests précisés à faire passer aux élèves, sans les associer à leur correction ni à la construction des remédiations.

### EXÉCUTION

Ainsi le ministère décide sa volonté de transformer les professeurs des écoles en simples exécutants de guides de bonnes pratiques ou de tests, sans leur donner le chemin à suivre. Cette remise en cause de la professionnalité mais également de l'engagement des personnels au profit de leurs élèves est insupportable. Si il ne suffit pas d'afficher l'esprit de la confiance sur toutes les plaquettes ministérielles, pour que celle-ci soit effectivée. Aujourd'hui c'est bien à la différence et/ou du contrôle que les enseignants et leurs délégués sont confrontés. Ajouté à tout cela un budget en berne et des postes en nombre insuffisant (fini ci-dessous), la colère monte dans les salles des masters et s'exprime par la grève et dans les manifestations le 12 novembre prochain.



## TEMPS DE TRAVAIL

### ÇA DÉBORDE !

44 heures en moyenne par semaine selon une étude du ministère (DÉPP) sur le temps de travail des enseignants, publiée en juillet 2013. Les obligations réglementaires de service, à savoir 24h hebdomadaires d'enseignement et 10h annuelles, n'y suffisent pas. Ça déborde de toutes parts au gré des demandes institutionnelles sur le plan pédagogique et administrative, des relations avec la communauté éducative qui se démultiplient, des journées de pré-rentrée et de solidarité, des temps d'accueil... à tel point que le ministère envisage tout bonnement de placer la formation en dehors du temps scolaire. À partir du 12 novembre, le SNUipp-FSU propose à tous les enseignants de répondre à l'enquête « temps de travail » afin d'apporter publiquement la preuve qu'il est nécessaire de la réduire.

**PUBLICATION SUR COURSE**  
Journal du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEDG / 113 bd Raspail 75013 Paris, tél. 01 40 79 50 00, fax 01 40 79 50 01  
**PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION** : Régis Mege  
**MÉDIALISTE** : L. Gremillot, P. Magnani, A. Matala, V. Salomé, R. Poppelin  
**RÉALISATION** : NIA www.nia-paris.com  
**DISTRIBUATION** : DSDR Régie de l'EDSR  
1261 0007 / CIRIF 0100 2 07 01

## BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# Le compte n'est pas bon...

C'est par une communication médiatique bien rocke que le ministère de l'Éducation nationale a déclaré à l'envi sa pseudo priorité au primaire. Il annonce une dotation de 2 325 postes dans le premier degré... et dans le même temps supprime le secondaire avec 2 800 suppressions de postes et 400 emplois administratifs en moins. Mais cette dotation est bien insuffisante pour simplement donner au ministère les moyens de sa politique et couvrir les mesures de décloisonnement des CP et CE1 en Rep et Rep+ qui nécessitent quelque 4 000 postes supplémentaires auxquels il faudrait en ajouter 1 000 pour assurer la scolarisation devenue obligatoire à 3 ans. Et pourtant il sera grand temps de relever de manière conséquente le budget de l'éducation. La France reste toujours à la traîne des pays européens,

selon le dernier rapport de l'OCDE, consacrant 34% de moins de ressources à l'éducation que ses voisins comparables. Avec 23 élèves par classe, la France se situe bien au-dessus de la moyenne à 21,2 élèves par classe de l'OCDE. Non, il n'est plus possible d'accepter de mauvaises conditions d'enseignement pour les personnels et d'apprentissage des élèves à plus de 25 dans près de 104 000 classes, à plus de 50 dans 8700 autres. Non, il n'est plus possible d'accepter que des dispositifs comme les « Plus de maîtres » publicités par les équipes soient liquidés sans aucun bilan. Non il n'est plus possible d'accepter que les territoires ruraux ou les écoles situées hors éducation prioritaire, et en particulier les classes de maternelle, fassent les frais d'une politique qui n'est pas à la hauteur des besoins de l'école.



Mardi 29 octobre

# fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

SNUIPP-FSU DE FRANCE



# 12 novembre grève unitaire

## editorial

pour un autre budget,  
pour une autre politique éducative

Le SNUIpp, avec la FSU et l'ensemble des autres organisations syndicales de l'enseignement, appellent les enseignantes et les enseignants à se mettre en grève le lundi 12 novembre. Au cœur des raisons de la mobilisation, un projet de budget de l'éducation nationale se traduisant par la suppression sèche de 1 800 postes. Certes, le premier degré gagnera des postes, mais leur nombre reste largement insuffisant pour accompagner l'abaissement à trois ans de l'âge de la scolarisation obligatoire et la

poursuite du dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Le ministère envisage de budgérer 2 325 postes quand il en faudrait 5 000 selon ses propres estimations. Et pour faire face, le ministère devra prélever des postes en maternelle, dans l'école rurale, dans le dispositif «plus de maîtres» et également dans le second degré alors que les effectifs restent, excepté dans les classes dédoublées, très élevés, 41,7% des classes accueillant 25 élèves et plus.

autre page 4



LE 9

PARENTS